Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales

PACA

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

n°01
14 avril 2020

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
Fredon PACA
lucile.arnaud@fredonpaca.com

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur
contact@paca.chambagri.fr
https://paca.chambres-agriculture.fr/

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation PACA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/

Au sommaire de ce numéro :

Information 1

Gelées 1

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI 2

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement 2

Hémiptères : Cicadelle - Puceron 2

Papillon palmivore, *Paysandisia archon* 3

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales 4

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement 4

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus* 4

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella* 5

Oïdium 5

Otiorhynques 6

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis* 6

Autres ravageurs et maladies signalés 7

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli* 7

Maladie des taches noires du rosier, *Marssonina rosae* 8

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI 9

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement 9

Végétation spontanée en JEVI 9

Maladies des gazons 10

Ravageurs des gazons 10

Informations réglementaires: une nouvelle règlementation pour la santé des végétaux, de nouvelles obligations pour les professionnels 11

Information

En raison de la situation liée à l'épidémie de COVID-19, le nombre d'observations est particulièrement restreint.

Gelées

Les gelées survenues le 25 et 26 mars ont, dans certains secteurs, affaibli des végétaux.

Consultez les cartes par département des températures minimales sous abri enregistrées les 25 et 26 mars.

Photo : Symptômes du gel sur laurier rose (FREDON PACA)

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Cicadelle - Puceron

- **Cercope des prés, *Philaenus spumarius***

Des signes de présence de ce ravageur sont observés sur **œillets** dans le secteur de La Crau dans le Var. Communément appelés « **crachats de coucou »**, ces petits **amas blanc mousseux** correspondent en fait à la bave dont s'entoure la **larve** pour se protéger des prédateurs. La nuisibilité de l'insecte est **peu importante** pour la plante sauf si de fortes populations s'attaquent à de jeunes pousses ce qui pourrait les **déformer**.

Photo : Crachat de coucou sur œillet (FREDON PACA)

Echelle de risque :

VIGILANCE : En zone délimitée et dans les foyers de la bactérie *Xylella fastidiosa* ce ravageur représente une **menace importante** car il fait partie des **principales espèces vectrices de cette bactérie**. La surveillance des populations par **piégeage englué (jaune)** est fortement recommandée.

Pour connaître la **cartographie de la zone délimitée et des foyers** rendez-vous sur le site Internet de la DRAAF PACA : http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Cartographie

Photo : Individu adulte (Paul Kitchener)

- **Puceron du lierre : *Aphis hederae***

Une observation de **puceron sur lierre** est signalée dans le Var. Dans le cas où le lierre n'a pas vocation à être vendu, il n'est pas nécessaire d'entreprendre des actions pour éliminer le ravageur. Bien au contraire, les **auxiliaires** vont venir s'installer sur le lierre pour **réguler la population de puceron**. Ils seront donc présents en cas d'attaques sur les **plantes à proximité**. La régulation de la population par les auxiliaires sera **effective plus rapidement**.

Photo : *Aphis hederae* (INRA – Chaubet)

Echelle de risque :

- **Puceron du rosier : *Macrosiphum rosae***

Des **colonies de pucerons** sont signalées dans le Vaucluse. Actuellement les populations sont **faibles** mais la **vigilance est de mise.**

Présentation du ravageur :

Le puceron du rosier (*Macrosiphum rosae*) est **très courant au jardin**. Il peut être présent sur des **végétaux très variés**. Il est souvent observé en **colonies agglutinées sur les jeunes pousses**. Les pucerons se nourrissent de la **sève** des plantes en piquant dans les fines nervures des feuilles ou des boutons floraux. Les piqûres entrainent des **déformations foliaires** et **affaiblissent les plantes**. Ils produisent également une **sécrétion sucrée**, le **miellat**, qui se dépose sur le feuillage et les tiges en favorisant le développement de la **fumagine** (champignon de couleur noire).

Photo : Pucerons sur jeune pousse de rosier (FREDON PACA)

Echelle de risque :

Gestion du risque :

Limiter les interventions insecticides favorise la présence des **auxiliaires** naturels permettant la régulation de ces ravageurs. Les auxiliaires présents actuellement sont :

- La chrysope : La larve de cet insecte se nourrit de puceron. Elle peut en dévorer **jusqu'à 400**, malgré sa petite taille, de 7 à 8 mm ! Son corps est fusiforme brun-jaune à gris. Les œufs de chrysope sont facilement reconnaissables, ils sont verts et fixés à l'extrémité d'un **fin pédoncule**, comme suspendus dans les airs, ainsi **protégés des ravageurs.**

Photo : Larve de chrysope se nourrissant de pucerons sur laurier rose (FREDON Paca)

Photo : Œufs de chrysope au bout de leur pédicelle et larve de chrysope en gros plan (FREDON Rhône- Alpes)

- Le syrphe : Les larves **consomment surtout des pucerons, mais aussi des cicadelles, cochenilles, psylles, chenilles... selon les espèces.** Elles sont translucides et mesurent environ 15mm. Le syrphe adulte est un diptère (une seule paire d'ailes) mais ressemble aux guêpes ou aux abeilles (2 paires d'ailes). Une larve consomme environ **400 pucerons au cours de sa vie** qui dure une dizaine de jours. Les adultes s'alimentent **de nectar et de pollen des fleurs** et jouent un rôle essentiel dans la **pollinisation**.

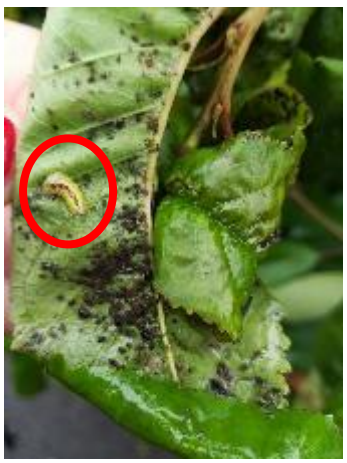

Photo : Larve de syrphe au milieu de puceron (FREDON Paca) et adulte (Chamont INRA)

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Aucune observation n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Aucune observation n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des attaques de **mineuses des agrumes** sont observées dans le secteur de la Crau (Var). Les dégâts sont **faibles**.

Présentation des symptômes:

Les feuilles minées se **crispent**, se **recroquevillent**, les mines se dessèchent, les bords de feuilles sont enroulés. D'un point de vue esthétique, les dégâts engendrés entraîneront une **dépréciation du produit en pépinière ou jardinerie**.

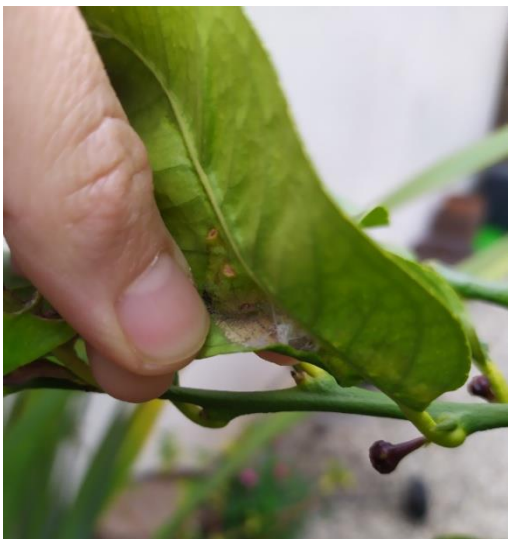

Photo : Galeries causées par une larve de mineuse (FREDON

Echelle de risque :

Gestion du risque :

L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Oïdium

De l'oïdium est signalé sur rosier dans le secteur de Robion dans le Vaucluse. La **quantité de symptômes est en augmentation**. Il convient de rester **attentif** pour déceler les attaques au plus vite.

Echelle de risque :

Gestion du risque :

La **taille des pousses atteintes** peut éviter la propagation de la maladie.

Actuellement, les matins sont encore **frais** et **l'humidité atmosphérique est basse** en journée. Les végétaux situés plus ou moins à **l'ombre** sont sensibles puisque **l'humidité résiduelle** du matin peut mettre du temps à sécher. Ces conditions sont favorables au développement de la maladie.

Otiorhynques

Aucune observation n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Des **chenilles de pyrale** du buis sont observées dans le Vaucluse. **Des dégâts** d'intensité modérés sont également signalés dans le secteur de Marseille.

L'activité des chenilles débute et les premiers dégâts sont visibles : **défoliation** à partir des feuilles basses ou cachées de la lumière et **fils soyeux**.

Photo : Chenille de pyrale du buis (FREDON PACA)

Echelle de risque :

Gestion du risque :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage du buis** permet de limiter la propagation du ravageur.

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** sera alors appropriée en situation d'infestation.

Autres ravageurs et maladies signalés

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli*

Des dégâts de **brun du pélargonium** sont signalés sur **pélargonium** dans les Bouches-du-Rhône.

Présentation du ravageur

Ce papillon originaire d'Afrique du Sud a été introduit en France à la fin des années 1990. L'adulte est un petit papillon aux **ailes brunes bordées d'une frange blanche entrecoupée de marron**. Dans le sud de la France ce papillon présente au moins **trois vols de mi-mars à fin octobre**. Les œufs sont déposés **sur les feuilles**. Dès leur éclosion les jeunes chenilles pénètrent à **l'intérieur des feuilles** en y **creusant des galeries**. Les chenilles migrent vers les pétioles **en consommant les tissus internes** provoquant leur fragilisation. Elles terminent leur croissance en dehors des tissus de la plante en consommant les parties les plus tendres **des feuilles et des bourgeons floraux**.

La chenille de ce papillon est **verte, marquée de rose et piquée de poils raides et blancs** sur son dos. Elle ressemble aux boutons floraux qu'elle dévore.

Photo : Dégâts causés par la chenille du Brun du Pelargonium (FREDON PACA)

Photo : Adulte du Brun du pélargonium (Touroult, MNHN)

Echelle de risque

Gestion du risque :

Il n'existe pas de moyens de biocontrôle connus à ce jour. Cependant, dans son aire d'origine ce papillon est régulé par un cortège de parasitoïdes et de prédateurs.

Maladie des taches noires du rosier, *Marssonina rosae*

Cette maladie a été observée dans le secteur de Robion (Vaucluse). Sans pour autant induire la mort du plant, ce champignon **déprécie fortement l'esthétique** du sujet, **l'affaiblit** et peut **diminuer sa floraison**.

Présentation du ravageur

La maladie des taches noires est causée par un **champignon** : ***Marssonina rosae***, qui provoque le développement de nombreuses **taches noires sur les feuilles** plus ou moins **circulaires** pouvant entrainer le **dessèchement** de ces dernières et leur **chute prématurée**.

Echelle de risque :

Gestion du risque :

Il existe des **variétés résistantes ou tolérantes**.

Concernant **l'arrosage et le mode de culture**, il faut :

- **Ne pas mouiller** le feuillage au moment des arrosages
- Eviter d'arroser le soir
- **Favoriser l'aération** des plantes en évitant de les disposer trop serrées en pépinières
- **Retirer les feuilles atteintes** dès que les symptômes apparaissent

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite

Ravageurs des gazons

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Informations réglementaires: une nouvelle règlementation pour la santé des végétaux, de nouvelles obligations pour les professionnels

Le règlement (UE) 2016/2031 introduit une nouvelle classification des organismes nuisibles aux végétaux, qui se substituera aux catégorisations nationales actuellement en vigueur, ainsi que de nouvelles obligations pour les professionnels (passeport phytosanitaire).

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Pour toutes questions contacter le SRAl de votre département :

- Alpes-Maritimes : sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
- Var : sral-83.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
- Bouches-du-Rhône : sral-13.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
- Vaucluse, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence : sral-84.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile et ROBERTI Anne

Observations

FREDON PACA, A2VP, Gdon de Marseille, Agrobio TECH, SARL Bibiano, Communes du Lavandou, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Cimetière américain de Draguignan, Severine Moulis, Agrodioagnostic, Anne Givry Espace Paysage, Atrium Paysage, Botanic, Lycée Agricole d'Hyères, INRA-Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne, Coopérative Terres d'Azur, Koppert, Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité